

COMMUNE DE LIZIÈRES

ARRÊTÉ n° 2026-2503-08
portant délégation de fonctions
à Madame Patricia COUTEAU, Conseillère Déléguée

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LIZIÈRES,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-18 et son article L 2123-24-1-3,*
- *Vu la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2026, au cours de laquelle il a été voté le nombre d'adjoints et conseillers délégués,*

ARRÊTE

Article 1 : Madame Patricia Couteau, Conseillère Déléguée, est déléguée :

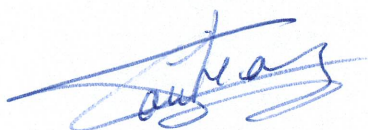
- ✓ Au suivi des contrats d'assurance de la commune,
- ✓ Au suivi de la location et de l'entretien de la salle polyvalente Samuel Paty,

à compter du 25 mars 2026.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Représentant de l'Etat, ampliation transmise à Monsieur le Procureur de la République, à Monsieur le Receveur, à l'intéressé.

Fait à Lizières, le 25 mars 2026.

Le conseiller délégué



Patricia COUTEAU

Le Maire,



Maëva JOFFRE

